

En 2020, un enfant de moins de 11 ans sur quatre vit dans un ménage en situation de pauvreté monétaire en Occitanie. Les enfants vivant dans une famille monoparentale ou nombreuse sont davantage confrontés à la pauvreté. Les enfants sont plus souvent pauvres dans les communes les plus denses de la région, à Béziers, Nîmes, Perpignan, Montpellier et Toulouse. Dans ces communes, les disparités de niveau de vie entre quartiers sont importantes.

Un enfant sur quatre vit dans un ménage pauvre

En 2020, 24 % des enfants âgés de moins de 11 ans vivent dans un ménage pauvre en Occitanie, soit 160 000 enfants. Les enfants vivent plus souvent dans une famille pauvre dans la région qu'au niveau national (21 %). L'Occitanie est la 3^e région pour la proportion d'enfants pauvres, après les Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur (25 %).

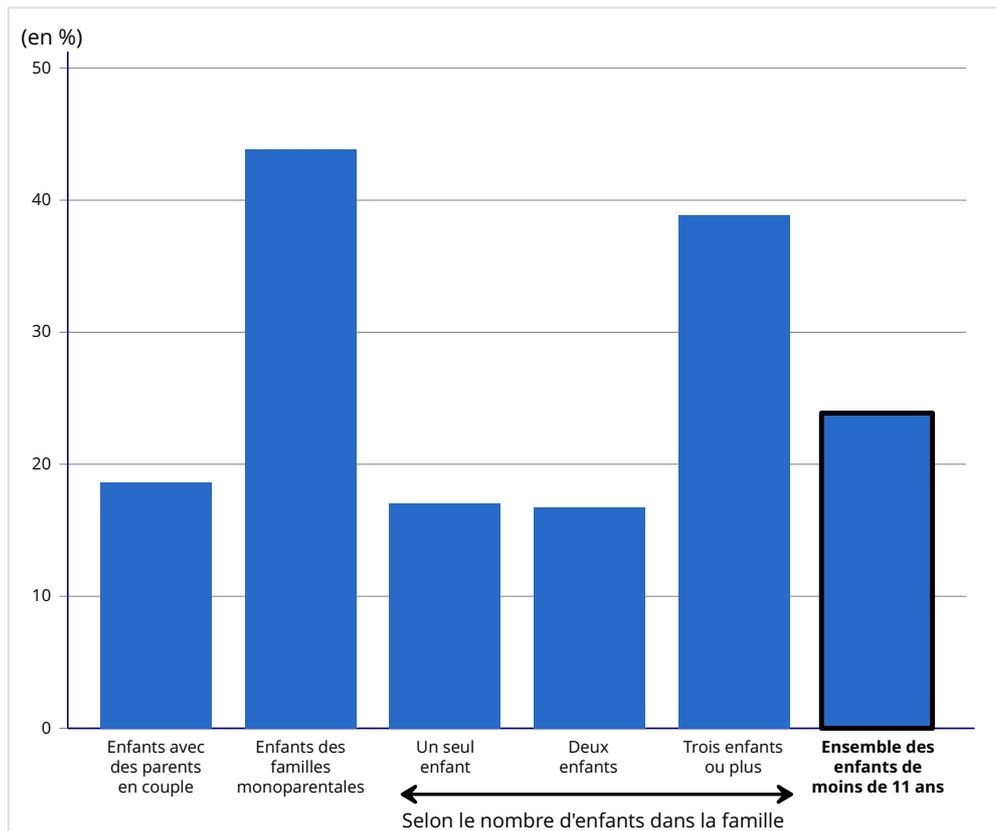
Les enfants sont plus fréquemment pauvres que l'ensemble de la population (17 %). Cela s'explique en partie par le coût financier lié à la charge d'un enfant qui ne contribue pas directement aux ressources de sa famille. Les familles avec enfant ont ainsi un niveau de vie plus faible que celles sans enfant, même si les transferts sociaux et fiscaux atténuent les différences de revenus. La moitié des enfants a un niveau de vie inférieur à 1 590 euros mensuels, contre 1 785 euros pour l'ensemble de la population.

Les configurations familiales les plus exposées à la pauvreté sont les familles monoparentales et les familles nombreuses ainsi que les familles où les parents sont au chômage ou en difficulté d'insertion sur le marché du travail. Ces situations sont plus fréquentes en Occitanie que dans les autres régions de France métropolitaine [Andrieux *et al.*, 2024 ; **pour en savoir plus (1)**].

Les enfants des familles monoparentales ou nombreuses sont plus souvent en situation de pauvreté

Le risque de pauvreté est deux fois plus élevé pour les enfants des familles monoparentales que pour ceux qui vivent avec des parents en couple (44 % contre 19 %) (**figure 1**). Dans la plupart des cas, les parents isolés ne disposent que d'un seul revenu d'activité pour faire vivre le ménage. De plus, leur insertion sur le marché du travail est plus compliquée. En particulier, les femmes sont plus fréquemment au chômage, en emploi précaire ou occupent plus souvent des postes peu qualifiés que les mères en couple. Pour les familles monoparentales, les revenus d'activité constituent une part plus faible du revenu disponible que pour les parents en couple (**figure 2**).

Figure 1 – Taux de pauvreté des enfants de moins de 11 ans selon le type de ménage en Occitanie en 2020

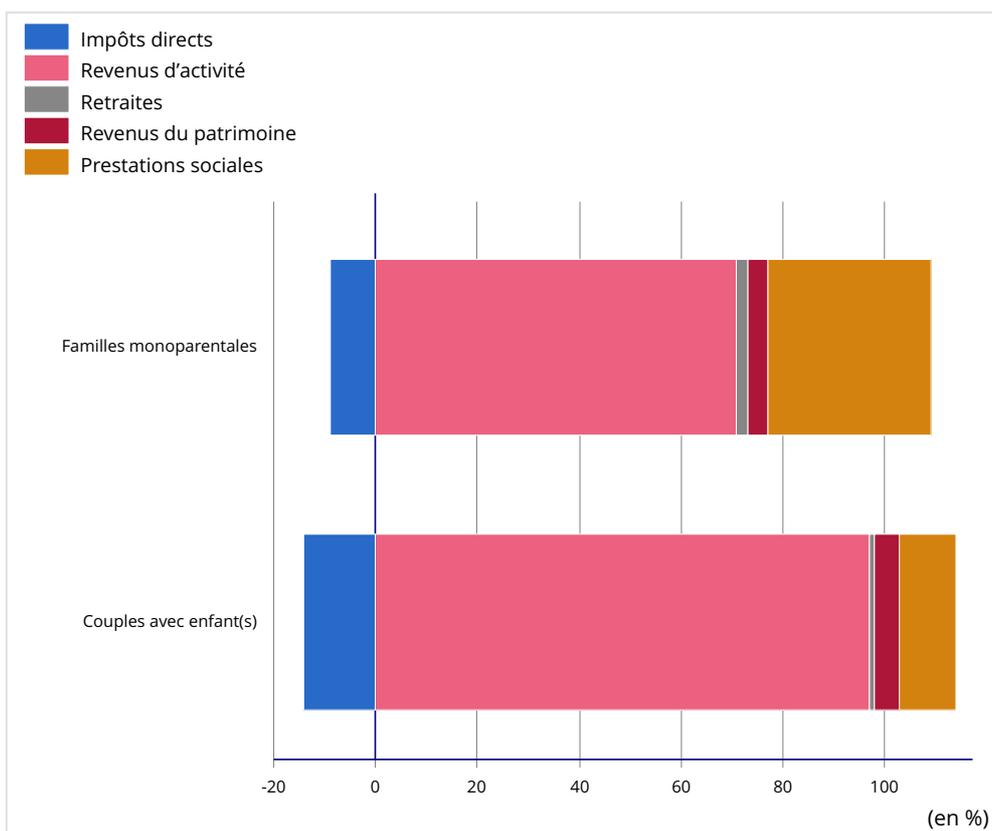


Lecture : En 2020, 39 % des enfants de moins de 11 ans vivant dans une famille comptant trois enfants ou plus sont en situation de pauvreté monétaire.

Champ : Enfants de moins de 11 ans en Occitanie.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2020.

Figure 2 – Décomposition du niveau de vie des familles avec au moins un enfant de moins de 11 ans selon le type de famille



Lecture : Dans les familles monoparentales avec au moins un enfant de moins de 11 ans, la part des salaires et revenus d'activités non salariées dans le niveau de vie est de 71 % et 9 % de leur niveau de vie est retiré sous forme d'impôts directs (effet négatif des prélèvements).

Champ : Ménages d'Occitanie avec au moins un enfant de moins de 11 ans.

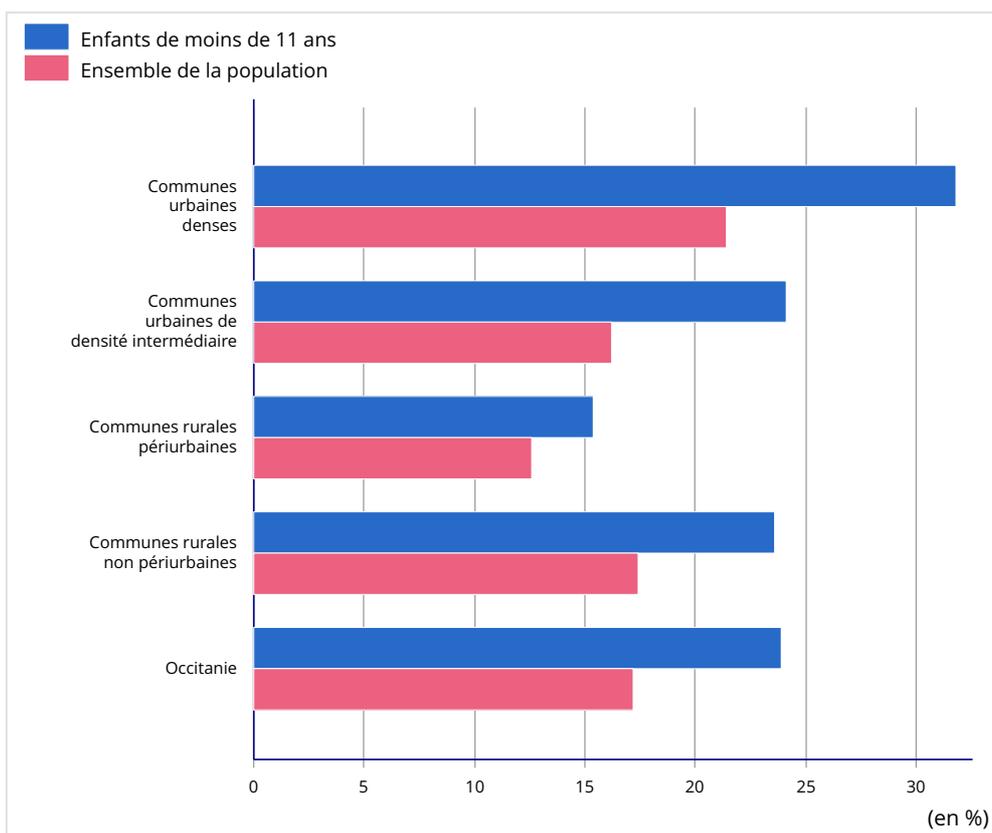
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2020.

Le taux de pauvreté augmente également avec le nombre d'enfants. Ainsi, 39 % des enfants vivant dans une famille avec trois enfants ou plus sont en situation de pauvreté soit plus de deux fois plus que pour les enfants vivant dans une famille avec un ou deux enfants (17 %). Les parents de familles nombreuses sont en effet plus souvent à temps partiel ou sans emploi [Insee, 2020 ; **pour en savoir plus (4)**]. Les difficultés se cumulent pour les enfants vivant dans une famille à la fois monoparentale et nombreuse, le taux de pauvreté atteignant 62 %.

La pauvreté des jeunes enfants est forte dans les grands centres urbains

La pauvreté des enfants est particulièrement importante dans les communes urbaines denses où un enfant de moins de 11 ans sur trois vit dans un ménage pauvre (**figure 3**). Ces territoires, comprenant notamment les plus grandes communes de la région, abritent 55 000 enfants pauvres. Les situations familiales les plus exposées à la pauvreté (parents isolés, familles nombreuses, parents rencontrant des difficultés d'insertion sur le marché du travail) sont particulièrement présentes dans ces communes [Flachère, Rodes, 2022 ; **pour en savoir plus (2)**].

Figure 3 – Taux de pauvreté des enfants de moins de 11 ans et de l'ensemble de la population en Occitanie selon le type de commune



Lecture : Dans les communes urbaines denses d'Occitanie, 31,8 % des enfants de moins de 11 ans vivent dans un ménage pauvre, contre 21,4 % pour l'ensemble de la population.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2020.

Le taux de pauvreté des enfants de moins de 11 ans atteint 52 % à Béziers et 50 % à Perpignan. Il est également élevé à Nîmes (45 %), à Montpellier (37 %) ainsi qu'à Toulouse (29 %). Toutefois, la situation au sein de ces grands centres urbains varie fortement selon les quartiers (**encadré**).

Dans les communes urbaines de densité intermédiaire, le taux de pauvreté des enfants est moins élevé (24 %), proche de la moyenne de la région. Dans l'ensemble de ces villes, principalement des chefs-lieux de département (Montauban, Carcassonne, Cahors, Rodez, etc.) ou des communes situées à la périphérie des grands centres urbains (Lunel et Mauguio à la périphérie de Montpellier par exemple), 57 000 enfants sont en situation de pauvreté.

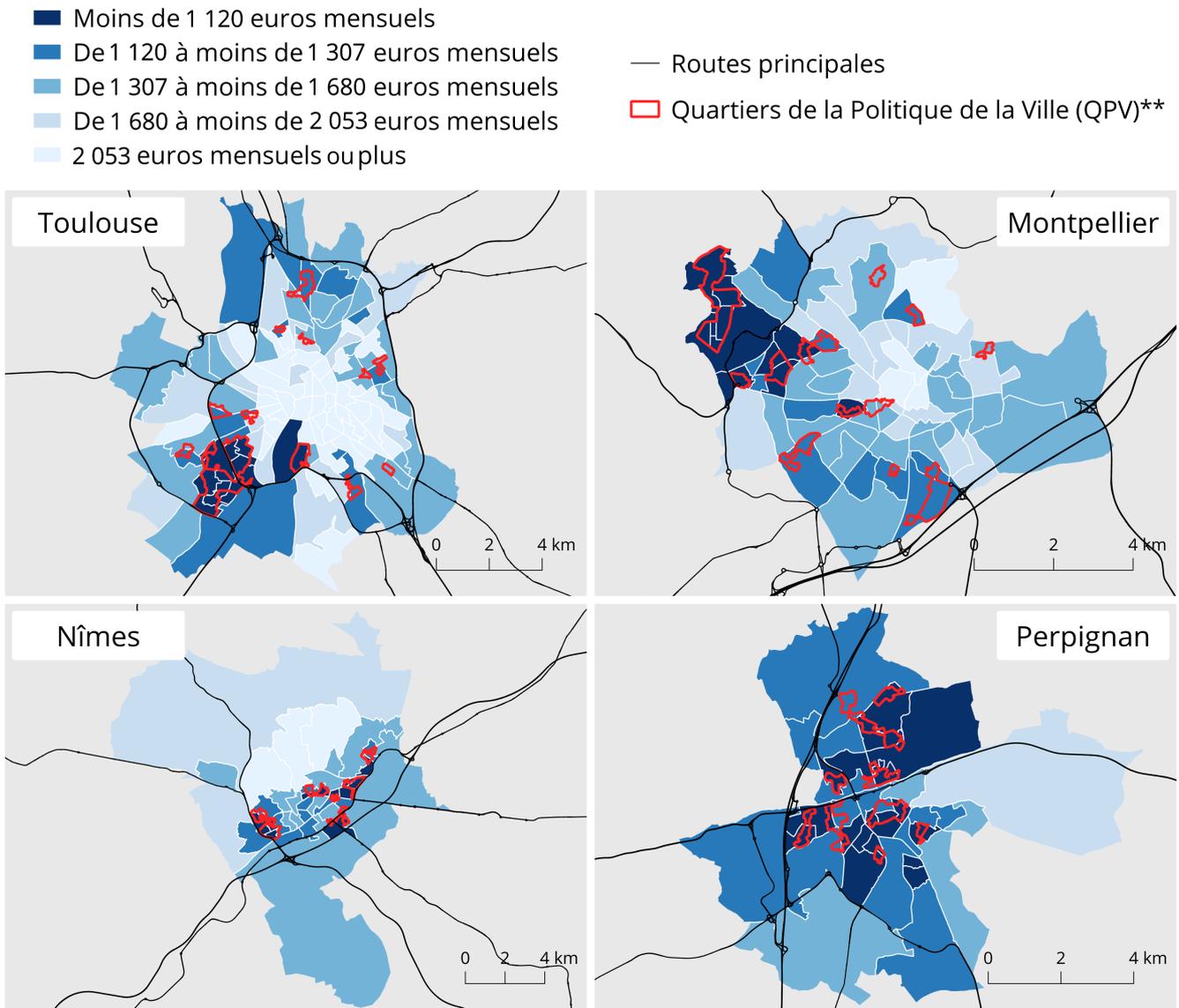
Dans les territoires ruraux périurbains, la pauvreté des enfants est nettement moins importante (15 %, soit 25 000 enfants). Les enfants y vivent plus souvent avec des parents en couple et dans des familles plus aisées sur le plan économique.

Dans les communes rurales non périurbaines, les plus éloignées des pôles d'emploi, la pauvreté est dans la moyenne régionale (24 %) et concerne 21 000 enfants de moins de 11 ans.

Encadré - Au sein des plus grandes communes, de fortes disparités de niveau de vie des enfants selon les quartiers

Les quatre principales communes de la région (Toulouse, Montpellier, Nîmes et Perpignan) sont particulièrement concernées par la pauvreté des enfants de moins de 11 ans. Toutefois, au sein de ces communes les niveaux de vie sont contrastés. Les quartiers présentant les plus faibles niveaux de vie recourent en grande partie la géographie de la politique de la ville (**figure 4**).

Figure 4 – Niveau de vie médian des enfants de moins de 11 ans par quartier* dans les quatre principales communes d'Occitanie



Note (*) : Les quartiers correspondent à des Iris (Ilots regroupés pour l'information statistique) ou à des regroupements d'Iris. Les Iris ne respectant pas les critères de secret statistique ont été regroupés avec les Iris limitrophes présentant un niveau de vie médian proche.

(**) : périmètres fixés par le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014.

Lecture : Dans les quartiers colorés en bleu foncé, le niveau de vie médian des enfants de moins de 11 ans est inférieur à 1 120 euros mensuels.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2020.

Toulouse et Montpellier abritent respectivement 15 300 et 11 800 jeunes enfants pauvres en 2020. Les hyper-centres accueillent des familles aisées et la pauvreté des enfants se concentre dans des quartiers périphériques. Les niveaux de vie sont particulièrement faibles au nord-ouest à Montpellier (La Mosson, Petit Bard Pergola) et au sud-ouest à Toulouse (Grand Mirail, Empalot).

À Perpignan, 6 600 enfants vivent en dessous du seuil de pauvreté. Le niveau de vie médian des jeunes enfants est faible sur quasiment toute la commune, mais plus particulièrement dans les quartiers les plus proches du centre, qui sont pour la plupart des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le niveau de vie médian le plus bas est atteint dans certaines parties des quartiers du Bas et du Haut Vernet (950 euros mensuels). L'est de la commune fait exception avec un niveau de vie plus élevé.

À Nîmes, 8 200 enfants de moins de 11 ans sont en situation de pauvreté. Les enfants les plus aisés vivent au nord du centre-ville, dans des quartiers résidentiels. Dans la moitié sud de la ville, la plus urbaine, les enfants ont plus souvent des niveaux de vie intermédiaires, voire faibles. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) se situent d'ailleurs dans cette partie de la ville. Les niveaux de vie les plus faibles pour les enfants se concentrent dans le centre ancien et de part et d'autre du centre-ville, à l'ouest et à l'est. Les niveaux de vie médians les plus bas sont situés dans les quartiers Soleil Levant (910 euros mensuels) et Romain Rolland (920 euros mensuels), qui recoupent les QPV de Pissevin-Valdegour et Chemin-Bas d'Avignon – Clos d'Orville.

Publication rédigée par : Pierre-Julien Andrieux, Magali Flachère, Camille Fontès-Rousseau (Insee)

Pour comprendre

La **grille communale de densité** permet de classer les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Dans sa version à 3 niveaux, elle définit trois types de communes : les **communes urbaines denses**, les **communes urbaines de densité intermédiaire** et les **communes rurales**. Au sein du rural, le croisement avec la proximité d'un pôle d'emploi permet de distinguer les **communes rurales périurbaines**, situées dans une aire d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants, des **communes rurales non périurbaines**, situées hors d'une aire d'attraction des villes ou dans une aire de moins de 50 000 habitants.

Publication rédigée par : Pierre-Julien Andrieux, Magali Flachère, Camille Fontès-Rousseau (Insee)

Sources

Le fichier localisé social et fiscal (Filosofi) mobilise des données fiscales exhaustives ainsi que des données émanant des organismes gestionnaires des prestations sociales (Cnaf, Cnav, MSA). Il permet de reconstituer les revenus déclarés et disponibles intégrant les prestations sociales réellement perçues net des impôts directs. Les revenus sont calculés au niveau des ménages, ce qui peut masquer des situations individuelles disparates.

Définitions

Un individu (ou un ménage) est considéré comme **pauvre** lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté**. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 120 euros mensuels en 2020 pour une personne seule ou 2 016 euros pour un couple avec un jeune enfant selon la source Filosofi.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Pour en savoir plus

- (1) Andrieux P.-J., Flachère M., Fontès-Rousseau C., Raoui H., « **Des conditions de vie disparates pour les enfants d'Occitanie** », Insee Analyses Occitanie n° 146, février 2024.
- (2) Flachère M., Rodes V., « **Une pauvreté plus forte dans les centres urbains et dans le rural à habitat très dispersé** », Insee Analyses Occitanie, juin 2022.
- (3) « **Niveau de vie et pauvreté des enfants** » dans « **Revenus et patrimoine des ménages – édition 2021** », Insee Références, mai 2021.
- (4) Jauneau Y., Tavan C., Vidalenc J., « **Un enfant sur huit n'a aucun parent en emploi, plus d'un sur trois dans les familles monoparentales** », France, Portrait social – édition 2020, Insee Références, décembre 2020.